

# **PING PONG CLUB PÉROLS**

## **3ème TOURNOI RÉGIONAL**

**Samedi 12 Mai 2018**

### **Règlement**

#### **Art.1**

L'association Ping Pong Club de Pérols organise le samedi 11 mai 2018 au gymnase municipal de la Tour (avenue du général Leclerc 34470 Pérols), son troisième tournoi homologué.

Il se déroulera sur 24 tables.

Les balles seront fournies par les joueurs. Le tournoi sera juge-arbitré par Mr Le Grand Stéphane JA3.

#### **Art.2**

Tous les joueurs devront être en possession de leur licence 2017/2018 phase n°2 ou être en règle avec la FFTT sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi. Si la licence est validée avec le certificat médical, aucun contrôle ne sera effectué par l'organisation.

#### **Art.3**

L'horaire de fin dépendra du nombre de joueurs; en conséquence le tournoi peut finir tard.

#### **Art.4**

Les poules seront composées de 3 joueurs (euses) au premier tour, avec 2 qualifié(e)s par poule ensuite dans un tableau à élimination directe au meilleur des 5 manches.

#### **Art.5**

Le comité d'organisation, en accord avec le juge-arbitre pourra éventuellement apporter au présent règlement toute modification jugée nécessaire au bon déroulement du tournoi. Les décisions du juge-arbitre en application avec les règlements de la FFTT seront sans appel.

#### **Art.6**

Le Ping Pong Club de Pérols, décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels, matériels, défaillances physiques, perte et vol d'objets personnels dont pourraient être victimes les participants et les accompagnateurs.

#### **Art.7**

Le tournoi est doté de coupes pour les 3 premiers, d'une valeur totale de 300 euros.

Art.8

La salle sera ouverte à partir de 12h15 le samedi 12 mai.  
La fin du pointage des participants se fera 30 mn avant le début de chaque tableau.

Art.9

Les droits d'engagement sont fixés à 5€ par tableau.  
Fin des inscriptions le 11 Mai 2018 :

Mr Le Grand Stéphane  
Mail : [slq34@laposte.net](mailto:slq34@laposte.net)  
Tél : 06-77-66-75-91

Art.10

Les jeunes pourront être surclassés à leur demande et dans la limite des points de chaque tableau et du règlement fédéral.

Art.11

Il est possible de s'inscrire dans 3 tableaux mais le 3ème sera obligatoirement soit le J, soit le L soit le M. Les 2 premiers tableaux devront se suivre.

Art.12

Les enfants restent sous la responsabilité des accompagnateurs.

Art.13

Les licences promotionnelles et les licences traditionnelles sont acceptées dans les tableaux jeunes, néanmoins les parties jouées avec des joueur(se)s licencié(e)s en promo ne donneront pas lieu à des gains ou des pertes de points.

Art.14

Tableaux uniquement jeunes :

- A : - de 18 ans et - 700 pts Garçons – début 14h00
- B : - de 15 ans et - 650 pts Garçons - début 15h00
- C : - de 13 ans et - 600 pts Garçons - début 14h00
- D : - de 11 ans et - 550 pts Garçons - début 15h00
- E : - de 9 ans et - 500 pts Garçons - début 14h00
- F : - de 18 ans et - 700 pts Filles - début 14h00
- G : - de 13 ans et - 600 pts Filles - début 15h00
- H : - de 9 ans et - 500 pts Fille s- début 14h00
- I : - de 7 ans et - 500 pts Garçons et Filles - début 15h00
- J : Toutes séries jeunes (mixte, tous classements et tous âges) - début 13h00

Tableaux ouverts à tous (mixtes, adultes et jeunes) :

- K : Non licencié(e)s et licencié(e)s promo - début 14h00
- L : 500 à 999 - début 16h00
- M : Toutes séries - début 15h00

PPC Pérois, gymnase de la Tour, avenue du général Leclerc, 34 470 Pérois